

TABLE RONDE N°1

CONTRE-EXPERTISE : HYPOTHÈSES À PROPOS D'UNE FORME SPÉCIFIQUE DE MOBILISATION

Daniel MOUCHARD, Université de Poitiers

RESUME

L'objectif de cette communication (exploratoire) est de proposer des hypothèses de travail relatives aux genèses et aux usages contemporains, par certains groupes sociaux mobilisés, d'une forme d'action collective spécifique : la « contre-expertise ». Si on définit l'expertise comme l'usage du savoir investi dans des processus politiques, le constat s'impose que cette activité est réinvestie de façon critique par un nombre croissant de groupes mobilisés, et spécifiquement par des groupes subissant différentes formes de précarité (chômeurs, sans-papiers, mal-logés, malades du sida), certains s'autodésignant par le terme de « sans », et par le mouvement « altermondialiste ». C'est ce cycle de mobilisation, se développant en France et dans d'autres pays européens à partir du début de la décennie 1990, qui constituera le principal terrain empirique de validation des hypothèses présentées ici. Le recours à la « contre-expertise » dans ce contexte est-il le signe d'une modification des données du conflit social, de l'émergence de nouvelles formes d'interaction entre Etat et mouvements sociaux, voire d'une évolution plus large des formes de participation politique ainsi que des modes d'action publique ?

Comment le recours au savoir peut-il constituer une ressource politique ? Qu'est ce que l'usage de cette ressource peut révéler sur les formes du conflit dans lequel elle est investie ? Cette question est à l'horizon de nombreuses analyses qui notent un recours croissant à l'« expertise » par un nombre également croissant de groupes mobilisés, si on entend l'« expertise » comme une production de savoir, caractérisée par un certain degré de technicité, et investie dans un processus politique¹. Le terme évoque *a priori* l'association du savoir au pouvoir politique. Pourtant, l'usage de plus en plus fréquent du terme « contre-expertise », par les acteurs comme par les observateurs, pour désigner un usage croissant de l'expertise comme arme critique vis-à-vis du pouvoir politique et des institutions², pourrait suggérer une inversion de cette forme spécifique d'articulation entre savoir et pouvoir.

Le développement de la « contre-expertise » se constituerait alors dans le sillage d'une tendance générale de la modernité politique, celle de la « domination des systèmes experts » maîtrisés par le pouvoir politique (Giddens, 1994 : 35)³. Il pourrait également être le signe de l'évolution vers un processus démocratique et un modèle de participation citoyenne impliquant davantage les individus dits « profanes »⁴. Le recours à la contre-expertise par différents groupes sociaux mobilisés pourrait alors être interprété comme une résistance à cette « domination des systèmes experts » en les contrant sur leur propre terrain, celui de l'expertise et de la « crédibilité » technique : ce qui pourrait être l'indice d'une évolution globale des données du conflit social, de l'action publique, et des modes de gouvernance⁵. La

¹ Voir sur ce point Castel, 1991 ; Neveu, 2000 ; Offerlé, 1998.

² L'usage du terme ne va pas au demeurant sans poser de problèmes, y compris au sein des groupes qui ont recours à ce mode d'action. On pourrait être alors plus tenté d'opposer « expertise » et « militantisme scientifique ». Cependant, comme le note Johanna Siméant (2002), cette opposition peut apparaître artificielle, vu la parenté des moyens auxquels ont recours les adversaires. Deux raisons plaident donc pour la reprise de ce terme de « contre-expertise » : d'une part, son usage par les acteurs qui le constitue en piste de recherche ; d'autre part, sa pertinence scientifique relative ; autrement dit, son caractère à la fois « reportatif » et « stipulatif » (Leca, 1988 : 52).

³ Dans une perspective historique, la capacité de contrôle des systèmes experts tend à être monopolisée par l'Etat (Rouban, 1988), même si, à la faveur d'évolutions contemporaines, elle est aussi progressivement revendiquée par d'autres institutions (internationales, notamment –voir Dezalay, Garth, 2002). En ce qui concerne plus spécifiquement le cas français et les évolutions contemporaines, on consultera Restier-Melleray, 1990 ; Crousse, Quermonne, Rouban 1986 ; Pollak, 1976. Dans une perspective comparative, voir Jobert, Théret, 1994.

⁴ On pense ici notamment à l'ouvrage de Yannick Barthe, Michel Callon, Pierre Lascoumes, *Agir dans un monde incertain* (2001), qui présente un modèle théorique d'analyse des controverses publiques autour d'enjeux « socio-techniques », mais ouvre également sur la question du possible développement d'une « démocratie technique », ou « dialogique », qui impliquerait davantage les « profanes » dans les enjeux socio-techniques émergents. Notons que les cas empiriques utilisés pour élaborer le modèle se fondent essentiellement sur des controverses impliquant des sciences « dures » (environnement, santé). D'un point de vue sociologique, on peut dire que la science « dure » se caractérise par un degré élevé de séparation entre « monde du laboratoire » et « monde social » (Gaïti, 2002 : 300)

⁵ Terme entendu ici comme l'ensemble des modalités d'interaction et d'association d'acteurs étatiques et non-étatiques dans la dynamique de l'action publique.

présente communication voudrait exposer, de façon exploratoire, les grandes lignes de ce programme de recherche.

La principale composante du terrain de validation des hypothèses présentées ci-dessus s'inscrit dans la séquence de protestation qui commence en France avec le développement d'un système d'action, dit « mouvement des 'sans' », qui articule les mobilisations de groupes subissant différentes formes de précarité (chômeurs, mal-logés, sans-papiers, et dans certains cas malades du sida) à partir du début de la décennie 1990, et se prolonge dans le mouvement dit « altermondialiste » (les deux entretenant des liens organiques et constituant donc un objet empirique relativement unifié)⁶. Ce système d'action protestataire, ramifié au niveau transnational (notamment européen) et encore en développement actuellement, est en effet le cadre d'une intense production de savoir par certains acteurs qui y sont impliqués et qui, pour une part importante, sont extérieurs aux groupes mobilisés à proprement parler. Il constitue de plus une source de structuration du débat public. Publication d'ouvrages de « contre-argumentaire » sur le chômage, les inégalités sociales, la globalisation, l'immigration ou l'épidémie de sida, interventions individuelles ou collectives d'universitaires, de professionnels du droit, de hauts fonctionnaires en soutien aux groupes mobilisés, affaires d'expulsion ou de réquisition de logement portées devant les tribunaux, débats autour de la libre circulation des personnes, de la taxe Tobin, des essais thérapeutiques sur les malades du sida, de l'instauration d'un revenu garanti universel : tous ces éléments, et bien d'autres encore, participent de l'objet d'analyse de cette recherche : la genèse et la construction de formes de « contre-expertise » propres au contexte de ces mobilisations, et les multiples tentatives d'inscrire celles-ci dans différents espaces publics, nationaux et transnationaux⁷. Il ne s'agit donc pas d'analyser l'ensemble des formes de « contre-expertise » produites dans différents secteurs sociaux, ni de réécrire l'histoire de ces mobilisations, mais d'étudier très précisément le lien entre ce répertoire d'action spécifique et ce contexte socio-politique, tout en retraçant le parcours historique de ce répertoire. Si le « mouvement des 'sans' » et le mouvement altermondialiste ont fait l'objet de différentes et nombreuses enquêtes⁸, la question des usages de la contre-expertise n'a pas été explorée systématiquement, alors

⁶ Le mouvement altermondialiste en France, se structure en effet en étroite intrication avec les organisations de « sans », notamment à partir de 1998 et des mobilisations contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) auxquelles participent Droits devant, ou AC !. Cette intrication se retrouve dans les structures des organisations : ainsi, parmi les « personnes morales » fondatrices d'ATTAC, on retrouve Droits Devant ou AC !. Voir Mouchard, 2005a ; et, pour une vue d'ensemble, Sommier, 2001.

⁷ Cette dimension, cruciale, ne sera pas ici évoquée en détail faute de place.

⁸ Voir les indications bibliographiques *infra*.

qu'elle apparaît comme une des dimensions fondamentales de ce cycle de mobilisation, et que ses implications théoriques sont importantes.

Deux conclusions de nos recherches antérieures constituent un des points de départ des hypothèses présentées ici. D'une part, on avait pu émettre l'hypothèse, mais de façon seulement exploratoire, que la production de savoir était posée comme un objectif déterminant pour les organisations de « sans », et qu'elle dépendait notamment du concours de nombreux « militants par conscience »⁹, donc extérieurs au groupe mobilisé proprement dit (universitaires, professionnels du droit, militants politiques et syndicaux, voire hauts fonctionnaires). D'où l'idée de partir de ce constat pour construire un objet empirique et une problématique théorique : d'une part, en explorant les genèses de ce mode d'action spécifique et les parcours des producteurs de contre-expertise, à la croisée du champ militant et du champ intellectuel ; d'autre part en entreprenant l'étude de ses différentes formes et usages dans le contexte de mobilisation contemporain (ce qui implique un élargissement spatial et temporel du champ d'investigation empirique).

Deuxième constat préalable : l'étude des modes d'action utilisés par les organisations de « sans », et de la construction de leur rapport conflictuel à l'Etat, avait permis de montrer comment l'horizon de cette confrontation pouvait s'apparenter à un « radicalisme autolimité » (Arato, Cohen, 1992 ; Mouchard, 2002b), dont la finalité n'était pas le renversement de l'ordre politique, mais bien plutôt un objectif *d'autonomie* par rapport à l'Etat. Il reste, là aussi, à creuser cette question sous un angle non abordé dans le cadre de la thèse : en quoi l'activité de production de contre-expertise participe-t-elle de la construction de ce rapport spécifique à l'Etat, et, plus généralement, à l'ensemble des institutions posées comme adversaires des groupes mobilisés ?

Il s'agit donc, en d'autres termes, de s'interroger sur la dynamique propre de *formation* et *d'activation* de la contre-expertise dans le contexte défini précédemment. On peut alors distinguer différents processus de formation « internes » et « externes » aux organisations¹⁰, et différentes techniques d'activation de la contre-expertise dans des espaces plus ou moins « publics »¹¹ : *publicisation* au travers notamment de l'accès à un vecteur médiatique, *juridicisation* (notamment dans l'utilisation des conclusions de la contre-expertise au sein de

⁹ Mc Carthy, Zald, 1987.

¹⁰ On entend par là respectivement une production de contre-expertise qui implique seulement les membres d'une organisation, ou un réseau militant et une production opérée en interaction entre organisations mobilisées et autorités publiques. Ce qui croise aussi une interrogation sur les fonctions de l'usage militant du savoir. Johanna Siméant (2002 : 41) distingue ainsi des fonctions « internes » (réassurance, rationalisation) et « externes » (crédibilité dans la confrontation avec les autorités publiques).

¹¹ Sur l'éclatement possible du concept d'espace public, et la distinction de différents degrés et types de publicité, voir François, Neveu, 1999.

l'arène judiciaire), ou *participation* à des organismes impliquant une coopération avec les institutions.

Comprendre cette dynamique de formation suppose de travailler sur une pluralité d'acteurs et d'objets empiriques, pluralité que l'on peut néanmoins ordonner d'un point de vue méthodologique. L'investigation doit également inclure une dimension historique : essentielle à la fois pour comprendre la genèse de la notion, ses transferts dans différents domaines et lieux, qui aboutissent aux pratiques contemporaines, mais également pour retracer les parcours et trajectoires des producteurs d'expertise. La période de référence pertinente pour comprendre le contexte actuel est l'après-68. Il est au demeurant évident que le problème de l'usage politique du savoir, au sens large, ne date pas de cette période. Pour ne prendre que le cas français, on peut au moins remonter à l'affaire Dreyfus, à la problématique durkheimienne, et, bien évidemment, à l'expérience du PCF et de son rapport complexe aux intellectuels. Cependant, à plusieurs égards, mai 68 apparaît comme une rupture qui ouvre vers une problématique spécifique de la contre-expertise.

Tout en assumant la diversité des acteurs et des objets devant être pris en compte, sa cohérence de l'objet est assurée à la fois par les liens effectifs qui unissent les contextes temporels considérés ici, en termes de parcours, de réseaux militants et scientifiques, mais aussi par l'importance donnée au problème de l'usage du savoir, et spécifiquement à la problématique de la « contre-expertise ». Précisons d'emblée qu'on peut distinguer trois périodes : (1) la décennie 1970, plus précisément l'après-68, où se constitue l'idée et la pratique de la « contre-expertise » militante dans sa formulation contemporaine (2) la décennie 1980 comme contexte de transition (3) le tournant de la décennie 1990 où la contre-expertise se redéploie dans des domaines de savoir plus larges et s'inscrit dans un cycle de mobilisation renouvelé. Ces trois périodisations correspondent aussi à trois formes de rapport à l'Etat et à l'action publique.

D'un point de vue méthodologique, ce travail se situe en effet à la croisée de champs disciplinaires spécifiques, mais touche également à des problèmes plus généraux de la sociologie politique.

Il s'inscrit tout d'abord dans la direction de travail en pleine expansion de l'approche « cognitive » de l'action collective. Il s'agit dans cette perspective de ne pas se limiter à une analyse purement organisationnelle de la mobilisation, mais bien d'explorer sa « praxis

cognitive » (Eyerman, Jamison, 1991) et de mettre au jour l'impact des mouvements sociaux sur les formes du débat public.

En second lieu, vu le type de problématique considérée ici, l'investigation s'inscrit conjointement dans les deux domaines de la sociologie de l'action collective et de la sociologie de l'action publique, qui sont souvent séparés, alors que les travaux de Charles Tilly (Tilly, 1978 ; voir également Mc Adam, Tarrow, Tilly, 1998), ou certains plus récents s'inscrivant dans le champ de la sociologie de l'action publique¹², ont montré qu'il était essentiel d'envisager de concert les évolutions de l'Etat et de ses *challengers* pour bien comprendre ce qui se jouait dans leur confrontation. La question des « luttes cognitives » autour de l'expertise s'inscrit dans cette perspective plus générale.

Enfin, cette recherche rejoint des interrogations plus larges de la sociologie politique, relatives aux évolutions contemporaines du champ militant et du champ intellectuel (à travers les modes d'action et les trajectoires), mais aussi aux transformations des formes de l'action publique.

Une précision doit d'emblée être faite : vu le type d'activité considérée, on est tout d'abord incité à se tourner, au sein de l'espace de la mobilisation, vers une certaine « élite » disposant d'importantes ressources culturelles et/ou politiques. Le contraste peut être d'autant plus fort qu'on travaillera ici en partie sur des organisations dont le but est de mobiliser des groupes à faibles ressources. Il ne s'agira cependant en aucun cas, pas plus que dans la thèse, d'une sociologie de la « marginalité » ou de l'« exclusion », mais bien d'un travail sur la mise en forme d'une activité de protestation par des agents bénéficiant des « compétences à l'action collective » adéquates (Mathieu, 2002 ; Lemieux, Barthe, 1998 ; Trom, 1999). Ceci dit, cette perspective réaliste d'un point de vue sociologique n'exclut évidemment pas la mise en évidence empirique de phénomènes endogènes au processus de mobilisation susceptibles de contrecarrer cette division du travail, notamment les processus d'« autodidaxie », ou d'« autoformation », qui peuvent avoir une importance déterminante.

Plusieurs questions et hypothèses plus générales peuvent donc être formulées :

- le développement de la contre-expertise peut-il être interprété comme un contournement du problème classique de la représentation politique par l'invention d'un nouveau type

¹² Voir la partie méthodologique (2.3.) pour des développements plus détaillés et des indications bibliographiques.

d'intervention citoyenne dans le débat public et dans le champ politique¹³ ? Répondre à cette question suppose de déterminer si le militantisme expert fait apparaître d'autres problèmes de délégation et de « division du travail cognitif » au sein des organisations, qui reconduiraient les controverses liées à la « coupure représentants/représentés ». On rejoint de fait une interrogation plus générale sur les dynamiques de professionnalisation du militantisme (Siméant, 2001), le phénomène étudié ici ne s'identifiant cependant pas au processus « classique » de professionnalisation politique tel que Weber ou Michels l'analysent. Quelles sont alors les spécificités de cette professionnalisation « alternative » par le savoir expert ? Que révèle par ailleurs ce processus sur les évolutions contemporaines du champ intellectuel, spécifiquement sur les différentes formes de précarisation en son sein qui peuvent expliquer l'investissement dans le militantisme ?

Par ailleurs, le développement de la contre-expertise pourrait-il être le signe d'un déplacement de l'« imagination politique » (Stone, 1996) de la sphère administrative vers la sphère associative (thématique au demeurant fort répandue¹⁴) ? Ou ne s'agit-il pas plutôt d'un rapport d'intrication, d'hybridation entre ces sphères, participant d'une forme spécifique d'action publique ?

- on peut de ce fait s'interroger sur les interactions entre action publique et mobilisations sociales en situation de forte *incertitude* (Beck, 2001 ; Papadopoulos, 1995 ; Muller, Surel, 1998), ce qui semble être un qualificatif adéquat pour les contextes considérés ici¹⁵. Ici, cette incertitude politique et cognitive se focalise sur des « nœuds » de l'ordre politique et social (politique économique, santé publique, politique migratoire et police des étrangers...) qui sont touchés par des phénomènes de crise et ouvrent donc un espace pour des formes renouvelées de critique¹⁶. L'enjeu de la *mise en visibilité* de ces problèmes « nodaux » est déterminant.

- enfin, comme on l'a déjà souligné, il est possible de reprendre sous cet angle le problème classique de l'interaction entre institutions (étatiques ou non) et *challengers*, en insistant en l'espèce sur leur *proximité conflictuelle* : la dynamique de la contre-expertise montre bien les

¹³ Voir aussi à ce sujet Barthe, Callon, Lascoumes, 2001, qui notent que la « démocratie délégative » se fonde sur deux « grands partages » homologues : celui entre spécialistes et profanes (du point de vue du savoir) et celui entre professionnels de la politique et citoyens ordinaires.

¹⁴ Sur ce point, voir Barthélémy, 1999, et le récent ouvrage collectif *Associations et champ politique* (Andrieu, Le Béguet, Tartakowsky (dir.), 2001).

¹⁵ Si les problèmes liés à l'incertitude sont clairement visibles dans le domaine des sciences « dures », on peut aussi faire la même remarque à propos de la conduite de la politique économique par exemple (un mouvement comme ATTAC est typiquement le produit d'une telle incertitude) ou de la santé publique (et notamment de l'épidémie de sida : sur ce point, Setbon, 1993).

¹⁶ On rejoint ici la question du secret, de l'inaccessibilité relatives de certains domaines de l'action publique (cf par exemple Padioleau, 1982 : 75 ; Jobert, 2002), que les mobilisations tentent de forcer : voir par exemple sur les enjeux politiques liés au corps, Memmi, 1996 ; sur le nucléaire, Garraud, 1990 ou, sur l'immigration, Guiraudon, 1999.

rapports de conflictualité, mais aussi les coopérations ponctuelles, les demandes croisées. En termes théoriques, cela signifie que, pour la sociologie de l'action collective, l'institution n'est pas seulement une variable exogène¹⁷ et qu'on ne peut envisager les mouvements sociaux que dans un espace d'interaction. Mais, inversement, cette remarque est également valable pour l'institution, dont la position est ambivalente, entre volonté de préservation du « monopole cognitif » qui est le sien (*a fortiori* sur des enjeux qui touchent aux conditions d'exercice de sa souveraineté) et nécessité, dans une situation d'incertitude, de faire appel à des savoirs hétérodoxes et donc d'offrir des prises critiques. Comme on l'a déjà souligné, cette interaction peut aussi concerner des institutions non étatiques : c'est notamment le cas pour certaines institutions européennes et/ou transnationales. On retrouve là aussi le même rapport d'interaction, cependant modifié par l'espace dans lequel il se déploie.

Les étapes de la recherche peuvent être décomposées en deux séquences distinctes, d'un point de vue temporel ou géographique, mais liés par une problématique commune : un terrain historique (la période de genèse de la contre-expertise, à savoir l'après-68), un terrain contemporain (la dynamique de mobilisation qui s'enclenche à partir de la décennie 1990, et qui constituera le plus gros de l'investigation). L'unité de la problématique se manifestera dans l'application des mêmes grilles d'analyse aux différents terrains considérés ici : il s'agira dans chaque cas de s'interroger sur les dynamiques de formation et d'activation de la contre-expertise, ou, autrement dit, d'analyser conjointement les évolutions du militantisme et celles de l'action publique que donne à voir le développement de l'activité contre-experte.

L'APRÈS-68 OU LA GENÈSE D'UN RÉPERTOIRE D'ACTION

Le contexte de l'après-68 peut être décrit comme la rencontre de plusieurs facteurs favorables à la reformulation de l'usage politique du savoir, qu'exprime le terme de « contre-expertise » (terme au demeurant utilisé par les acteurs eux-mêmes dès cette période) : la rencontre d'un contexte de forte mobilisation impliquant des groupes sociaux caractérisés durant cette

¹⁷ Comme c'est le cas dans un certain nombre de modèles de la sociologie des mouvements sociaux, et notamment dans une version réifiée de la « structure des opportunités politiques » (pour une critique, voir Fillieule, 1997 ; Siméant, 1998). Il faut au contraire reconnaître à l'Etat et à l'ordre institutionnel un caractère « structuré » et « structurant » par rapport aux groupes mobilisés (ce qui rejoint certaines conclusions du néo-institutionnalisme. Voir par exemple Skocpol, Rueschmeyer, Evans, 1985).

période comme « marginaux » (immigrés, détenus, internés), d'une importante entreprise de théorisation relative à l'usage critique du savoir dans ce contexte, et d'une réponse institutionnelle très développée de ce point de vue.

L'espace des mobilisations de l'après-68 est en effet le lieu d'une production intense dans différents « secteurs » de savoir. Savoirs sur la prison, la santé, l'asile, l'immigration... qui sont investis par différents groupes qui portent la cause des « marginaux »¹⁸, qui font appel à différents outils disciplinaires (droit, sociologie, histoire, savoir médical...) et à différentes formes de production et de diffusion : « enquêtes militantes », revues, ouvrages, « boutiques de droit », comités d'action... Dans leur diversité, ces interventions ont toutefois un point commun : elles sont liées dans le cycle de mobilisation, et, surtout, ont à voir avec des populations dites « marginales », mais aussi avec des points « nodaux » de l'ordre politique et social qui ont pour caractéristique commune d'être faiblement visibles : police des étrangers, institutions réclusives... Ces pratiques sont articulées avec une forte entreprise de redéfinition du militantisme et, spécifiquement, de l'engagement intellectuel¹⁹.

La production de ces formes de contre-expertise résulte de la rencontre d'acteurs sociologiquement différenciés : militants politiques et syndicaux, universitaires et chercheurs, professionnels de tel ou tel secteur... Il s'agit donc dans un premier temps de retracer les processus d'agrégation de ces différents acteurs, et les dynamiques de formation de la contre-expertise. Celles-ci peuvent être conflictuelles, notamment du fait des clivages internes aux organisations que peut susciter l'activité de contre-expertise (par exemple dans le cas du GIP et du conflit entre « base » des détenus et « intellectuels »), mais aussi ouvrir sur des processus d'« autoformation », ou d'« autodidaxie » au sein des organisations (le GISTI jouant un rôle spécifique à cet égard du fait de son insistance sur la formation juridique des militants).

Dans un second temps, toujours en suivant le cadre problématique, il s'agit d'analyser les différents modes d'activation de cette contre-expertise : juridicisation²⁰, mais aussi

¹⁸ On a affaire ici à un réseau de groupements, opérant dans des secteurs différents, mais travaillant avec une inspiration commune et fréquemment en réseau. De ce point de vue, le précurseur est le GIP (Groupe d'information prisons). Par la suite, s'inspirant du GIP, les « groupements » de ce type se multiplient : Groupement d'information travail social, Groupement d'information santé, Groupement d'information asiles, Groupement d'information et de soutien aux travailleurs immigrés.

¹⁹ On pense ici à la théorisation de l'« intellectuel spécifique » par Michel Foucault (Foucault, 1994), donc la caractéristique principale est le caractère technique et localisé de son intervention, et la rupture avec le modèle « universaliste » de l'engagement intellectuel qu'elle suppose.

²⁰ Sur l'utilisation croissante du droit par les groupes défendant la cause des « marginaux » dans les années 1970, voir Lascoumes, 1996.

publicisation par des moyens de contre-information, très développés depuis mai 68²¹. Mais un autre mode de sollicitation et d'activation essentiel de la contre-expertise, durant cette période, est celui qui est suscité par l'Etat lui-même, pourtant *a priori* adversaire désigné de ces mobilisations. Mai 68 a joué à cet égard un rôle d'« alerte » pour les autorités, qui décident alors de susciter et de financer des recherches critiques en lien avec les thèmes de mobilisations de la période, dans le but d'assurer une meilleure prévisibilité des troubles sociaux²². Durant la décennie 1970, les crédits de la recherche publique vont donc favoriser, au travers de différents dispositifs institutionnels, l'expression d'une contre-expertise critique au sein même de l'appareil d'Etat impliquant un certain nombre d'acteurs des mobilisations considérées ici. Vont également apparaître, de façon encore embryonnaire, des structures de participation, anticipant des formes ultérieurement beaucoup plus développées²³. On peut donc observer la construction d'un rapport complexe, ambivalent, entre Etat et groupes mobilisés, qui ne se laisse pas réduire à une simple adversité frontale.

En fonction du cadre problématique défini ci-dessus, il s'agit donc d'opérer une cartographie du réseau de production de la contre-expertise dans ce contexte précis, ainsi que des interactions entre les « contre-experts » et les institutions, tout en analysant plus précisément certains cas empiriques, à la manière d'un « zoom » ou d'une loupe, qui grossit certains points, mais ne les isole pas de l'ensemble du réseau²⁴. On pourra ainsi obtenir une vue plus précise et « microscopique » des dynamiques de formation et d'activation de la contre-expertise dans certains cas empiriques découpés à cette fin. On se propose dans un premier temps de s'intéresser de façon plus spécifique aux cas du GIP et du GISTI (les deux « groupements » les plus actifs et les plus influents, à tous les égards), au développement des formes de « contre-information » dans le sillage de l'après-68 (et, spécifiquement, à la genèse de *Libération*, qui travaille d'ailleurs en collaboration avec les différents « groupements ») ainsi qu'aux expériences de recherche « critique » suscitées par les institutions publiques dans

²¹ On peut notamment citer, entre le « politique » et le « contre-culturel », les *Cahiers de mai*, *Politique hebdo*, *Libération*, *Autrement*.

²² La « gouvernabilité » des démocraties face aux crises sociales est d'ailleurs un thème très général de la période et suscite une importante production d'expertise sociologique : voir à titre d'exemple le rapport Crozier, Huntington, Watanaki, 1975.

²³ Le CNRS et le Ministère de la Recherche, par l'intermédiaire du CORDES et de structures contractuelles (les ATP) suscitent donc abondamment des recherches critiques dans différents domaines (conditions de travail, système de santé, institutions d'aide sociale...). Ces opportunités fournissent un espace d'investissement pour des militants liés à des organisations contre-expertes, qui peuvent parfois former des équipes de recherches spécifiques : c'est par exemple le cas du CERFI (Centre d'études, de recherches, et de formation institutionnelle), ou, dans une certaine mesure, du CEDETIM (Centre d'études et de recherches anti-impérialistes). Voir sur ce point Pollak, 1976 et 1982. Sur l'apparition de certaines structures participatives (dans le domaine de l'environnement notamment), voir Spanou, 1991.

²⁴ On reviendra plus en détail sur ce point dans la partie méthodologique.

l'après-68, à travers le cas du CERFI, du CEDETIM et, du côté de l'appareil d'Etat, du CORDES. Ces différents objets sont au demeurant étroitement liés. Si quelques recherches existent sur certains de ces objets²⁵, aucune n'a à notre connaissance envisagé spécifiquement et globalement la problématique de la contre-expertise à leur propos.

LA SITUATION CONTEMPORAINE : UNE EXTENSION DE LA « CONTRE-EXPERTISE »

Il semble toutefois que ce rapport spécifique entre Etat et mobilisations s'estompe avec le déclin global de la conflictualité, c'est-à-dire, approximativement, avec le début de la décennie 1980. Cependant, l'activité contre-experte, menée par des acteurs héritant directement de l'après-68, perdure, quoique apparemment de manière plus déconnectée de l'appareil d'Etat²⁶, et se déploie dans des secteurs plus restreints, liés avant tout aux sciences « dures ». Les enjeux centraux sont en effet la lutte anti-nucléaire et le mouvement environnemental²⁷.

Se construit alors un certain modèle de mobilisation du savoir, du rapport scientifique/militant, qui retrouve certaines caractéristiques des pratiques antérieures, mais le transfère dans un espace cognitif spécifique. Les domaines de savoir considérés sont ici caractérisés par un haut degré de technicité, ce qui a aussi pour effet de faire apparaître plus clairement les problèmes d'articulation entre science et militantisme posés par l'intervention dans ces matières. A cet égard, d'un point de vue scientifique, il est significatif que la plupart des travaux consacrés à la contre-expertise se soient construits à partir de ces controverses « dures ». La question qui se pose alors, de notre point de vue, et en reprenant les acquis de ces travaux, est la position charnière de cette contre-expertise « dure » entre la période de genèse (années 1970) et celle d'expansion dans d'autres domaines (comme on le verra à

²⁵ Sur le GIP, voir Salle, 2000, sur le GISTI, voir Marek, 2001 et *Plein droit*, 2002. Sur le développement de l'ensemble de ces groupes, voir Reynaud, 1980. Sur la conception foucauldienne de l'intellectuel spécifique et son lien avec le militantisme, il existe en revanche une littérature pléthorique : voir pour une synthèse le numéro spécial de *Sociétés et représentations* (« Surveiller et punir, la prison vingt ans après », 1996).

²⁶ De ce point de vue, la position du PS apparaît déterminante, notamment en ce qui concerne la non-intégration relative du milieu associatif (justement porteur de la contre-expertise) dans l'appareil décisionnel après l'alternance : cf Gaxie, Offerlé, 1985 ; Mathiot, Sawicki, 1999. On peut par ailleurs noter que la décennie 1980 est le cadre d'un développement important de l'expertise néo-libérale au sein de l'appareil d'Etat, et dans des *think-tanks*. Voir à ce sujet Théret, 1994 ; Stone, 1996.

²⁷ Voir à ce sujet Lascoumes, 1994 ; Ollitrault, 1996 ; Nelkin, Pollak, 1981.

propos des années 1990). Autrement dit, du point de vue à la fois des pratiques et des modèles explicatifs, peut-on repérer une transférabilité des formes de contre-expertise « dure » ?

Répondre à cette question suppose d'étudier avec attention la transition entre la période des années 1980, relativement faible en mobilisation, et celle de l'entrée dans un nouveau cycle de mobilisation. De ce point de vue, deux organisations semblent avoir, de façon certes différente, joué un rôle important, voire « matriciel » dans ce processus : Act Up et Droit au logement sont tous deux représentatifs d'un renouveau du militantisme au début des années 1990, autour des groupes à faibles ressources politiques et de leurs soutiens politiques, syndicaux et associatifs, et dont la contre-expertise constitue un mode d'action privilégié. Retracer ces prémisses permet alors de parcourir l'ensemble du cycle de mobilisation qui se développe à partir du début des années 1990 : d'autres groupes précarisés entrent ou ré-entrent dans l'action collective (chômeurs, sans-papiers), et d'autres organisations apparaissent ou s'intègrent dans ce cycle, et travaillent en réseau (notamment AC !, Droits Devant !, les différents collectifs de sans-papiers), l'existence de ce travail commun étant matérialisée par la dénomination collective « sans ». Or, dans tous ces cas sans exception, le recours à la contre-expertise, à des degrés divers, est perçu comme indispensable. La thématique est d'ailleurs clairement mise en avant, et sa prégnance est attestée par l'importance du concours des intellectuels et « spécialistes » au processus de mobilisation (notamment lors d'événements protestataires à forte charge symbolique), et par la création ou l'« enrôlement » de structures travaillant en articulation avec les organisations directement investies dans le processus de mobilisation²⁸. Ce qui a également pour effet un élargissement important du champ des savoirs concernés par l'activité contre-experte, notamment dans le domaine des sciences sociales et humaines²⁹.

Avec la fin de la décennie, le développement du cycle de mobilisation, l'apparition des organisations altermondialistes (qui se structurent, comme on l'a noté, dans le sillage des organisations de « sans » et en intrication avec elles), ainsi que les évolutions technologiques accélérées, vont provoquer plusieurs évolutions notables :

²⁸ On retrouve ainsi le GISTI dans la dynamique contemporaine de production de contre-expertise, avec une multiplicité d'autres structures : Raisons d'agir, Fondation Copernic, Réseau Alerte Inégalités. Il faut également souligner le rôle joué par les structures syndicales, notamment par SUD, qui apporte un soutien logistique essentiel aux mobilisations, mais est aussi, dans une certaine mesure, producteur de contre-expertise, même si celle-ci sert avant tout dans les activités syndicales *stricto sensu* (voir à ce sujet, *Mouvements*, 1999).

²⁹ C'est notamment le cas pour la sociologie et l'économie, enrôlées, y compris dans leurs aspects les plus techniques et quantitatifs, dans les controverses. A ce sujet, on peut dire que l'investissement critique de l'économie, considérée traditionnellement comme beaucoup plus « orthodoxe » que la sociologie (Siméant, 2002 : 37), représente un phénomène particulièrement intéressant.

- d'une part, on constate une hausse significative de la visibilité publique de la contre-expertise, notamment à travers ATTAC, mais aussi une pluralité de structures contre-expertes liées au mouvement altermondialiste, récentes (Observatoire de la mondialisation) ou plus anciennes (CEDETIM, AITEC)³⁰. Ce qui signifie aussi que la contre-expertise se déploie sur différents territoires, du transnational au local. Le niveau européen, spécifiquement, prend une importance croissante³¹.
- de plus, le système d'action constitué par les organisations de « sans » et le mouvement altermondialiste connaît alors un élargissement de sa composition sociologique, et des acteurs qui sont impliqués en son sein, ce qui a des conséquences sur le développement de l'activité contre-experte³².
- enfin, le développement des technologies de communication offre des ressources inédites de publicisation. Internet peut alors apparaître comme un lieu d'activation alternatif de la parole critique à forte dimension contre-experte (Cardon, Granjon, 2002).

Il s'agit donc dans un premier temps de cartographier ces différents réseaux de production de contre-expertise, à leurs différents niveaux, mais aussi, en opérant des « zooms » empiriques sur certains points du réseau, de caractériser précisément les dynamiques de formation de la contre-expertise. En ce qui concerne les dynamiques de formation, il faut d'abord mettre en évidence ce qui se joue au sein des organisations et entre elles : repérage précis des acteurs et lieux de production du savoir, des logiques d'affiliation des producteurs³³, des modes de circulation et d'échange, et des formes de savoir mobilisées. On sera notamment amené à mettre en évidence le profil sociologique des producteurs et leurs trajectoires différenciées, qui peuvent se situer souvent à la croisée de différents champs sociaux (politique, syndical, intellectuel...). En ce qui concerne notamment les « professionnels », les universitaires, ou les

³⁰ ATTAC accorde de fait dans sa structure une grande place à la « contre-expertise » (notamment par la mise en place d'un conseil scientifique très actif). L'Observatoire de la mondialisation, présidé par Susan George (également militante d'ATTAC) est fondé en 1996 et regroupe des militants et des chercheurs. Quant à l'AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs), fondée en 1983, elle naît d'une organisation fondée dans les années 1970 et toujours active actuellement (le CEDETIM) et se fixe pour objectif de produire une contre-expertise « pluridisciplinaire » axée notamment sur les enjeux internationaux. On retrouve dans ces trois organisations des réseaux militants fortement liés entre eux, qui se structurent également dans la coordination internationale contre l'Accord multilatéral contre l'investissement (AMI), incluant également des organisations de « sans ». Cette coordination, née en 1998, vise à faire échec à l'accord négocié dans le cadre de l'OCDE, et est explicitement présentée comme un réseau transnational de contre-expertise.

³¹ Ce qui a des conséquences sur l'investigation, qui devra prendre en compte la dimension transnationale. Comme on l'a déjà signalé, on ne peut ici développer ce point en détail.

³² Si le mouvement altermondialiste recrute toujours parmi les groupes à faibles ressources (du fait notamment de sa connexion avec le système d'action des « sans ») ceux-ci ne sont plus majoritaires : on note spécifiquement, comme groupes émergents, des jeunes, et des individus de tous âges à capital culturel assez important (notamment des agents du secteur public). Sur ce point, voir Sommier, 2001 ; Mouchard et al., 2005b.

³³ Pour un questionnement analogue à propos de l'activité pétitionnaire, voir Contamin, 2001.

hauts fonctionnaires, mais aussi les autodidactes, il faut notamment s'interroger sur les spécificités des positions et des trajectoires qui mènent à l'engagement : position « consacrée » ou dominée et précaire, ou encore moyenne ? Déclassement dans l'univers académique, ou réinvestissement de ressources substantielles dans le champ militant ? Là encore, la question de la professionnalisation du militantisme, et des éventuelles tensions ou parcours « hétérodoxes » (autoformation)³⁴ qu'elle peut induire, est centrale. De plus, les évolutions contemporaines du champ intellectuel devront être prises en compte à titre de facteur explicatif : la précarisation d'une fraction croissante de ce champ a-t-elle pour conséquence, par un mécanisme d'homologie de position, l'investissement dans le militantisme³⁵ ?

Dans un deuxième temps, toujours en fonction du cadre problématique, il s'agit d'observer les interactions entre ce militantisme évolutif et les évolutions de l'action publique et de l'espace public, en se concentrant sur les modes pluriels *d'activation* de la contre-expertise, qui sont aussi des modes de confrontation avec les institutions. D'une part, il s'agit d'analyser les processus de publicisation *via* les médias critiques, *a fortiori* quand l'enjeu traité est au départ faiblement visible (la mobilisation contre l'AMI –*cf* note 30- a joué à cet égard un rôle important, qui a permis la formalisation de la « stratégie de Dracula » consistant à lutter contre un processus politique par le simple fait de le mettre en visibilité). D'autre part, il faut distinguer différentes formes de la participation, plus ou moins « coopératives » ou « conflictuelles ». On analysera d'abord les formes d'association de différents acteurs des mobilisations à des instances publiques ou para-publiques, à des consultations, et à différents types de « forums hybrides »³⁶, qui se développent à partir des années 1990 dans certains secteurs. Cette association, dont le but est d'aboutir à un accord et à une production commune d'action publique, ne va pas sans difficultés ni conflits. Il faudra de fait, dans cette perspective, prendre également en compte des modes d'action plus conflictuels auxquels ont recours les organisations de « sans » pour s'inscrire dans l'ordre normatif, qui apparaissent

³⁴ Là aussi, on portera une attention toute particulière aux structures de formation au sein des organisations (Act Up, GISTI par exemple) qui permettent des hybridations et des transferts de rôle dans l'espace de la mobilisation.

³⁵ Pour l'exposé de cette hypothèse, voir Bourdieu, 1984.

³⁶ Selon l'expression de Barthe, Callon, Lascoumes (2001) qui désignent par là des instances et espaces producteurs de débats, de savoirs et de normes associant des acteurs aux positions différenciées et hétérogènes. On peut lier le développement de ces forums, par exemple dans le secteur de la santé ou de la politique sociale au sens large (logement, emploi, aide sociale...) aux redéfinitions administratives du rapport entre administrations et « usagers » (Warin, 1993 : 243-269). Les exemples abondent de tentatives de collaboration entre organisations et pouvoirs publics, mais dont le résultat reste incertain : Act Up et l'Agence française de lutte contre le sida ou l'Agence nationale de recherche sur le sida, DAL créant l'organisation parallèle « Pour loger », les organisations de chômeurs reçues à Matignon et associées à la rédaction d'un rapport sur la refonte du système des minima sociaux, ATTAC engagé dans des activités de lobbying parlementaire et institutionnel.

comme complémentaires de formes plus coopératives, mais prioritaires par rapport à celles-ci : c'est notamment le cas de ce qu'on peut appeler l'« activisme judiciaire » (Sarat, Scheingold, 1998 ; Israël, 2001 ; Agrikoliansky, 2002)³⁷. Le *droit* apparaît ici comme un registre particulièrement important, même si le recours à ce mode d'action connaît d'importantes limites pratiques (Siméant, in *Mouvements*, 1999 ; Michel, Willemez, 2002) et s'il peut faire l'objet d'investissements différents et parfois contradictoires en apparence. En effet, dans l'espace de la mobilisation, la contre-expertise s'articule avec d'autres modes d'action directe, notamment les illégalismes et la « désobéissance civique », thème mis en avant par les mobilisations de « sans » (Mouchard, 2002b) et étendu par le mouvement altermondialiste. On peut d'ailleurs reconsidérer sous cet angle le phénomène de « juridicisation » ou « judiciarisation » de l'activité politique (Commaille, 2000), mais en inscrivant ce mode d'action spécifique dans un *continuum* de pratiques différenciées.

Plus généralement, la combinaison de ces formes d'action pourrait être le signe d'une évolution globale du répertoire d'action, caractérisée par un mode de confrontation ambivalent entre Etat et mouvements sociaux, que l'on pourrait caractériser comme une *proximité conflictuelle*. Se pose ici la question des *effets* de ces interactions sur les évolutions des politiques publiques dans les différents secteurs concernés (le cas du secteur de la santé publique étant à cet égard précurseur, notamment en ce qui concerne l'épidémie de sida), et sur les « apprentissages » croisés des différents acteurs (Sabatier, Jenkins-Smith, 1993).

Là aussi, certains objets peuvent faire l'objet d'une investigation empirique plus poussée dans un premier temps, sans pour autant les séparer du système d'action dans lequel ils s'insèrent. Parmi la multiplicité de terrains possibles, on a choisi de se concentrer d'abord sur le GISTI (qui est de plus en lien direct avec le terrain « historique »), ATTAC³⁸, la Fondation Copernic, sur les agences de contre-information (et spécifiquement le cas d'*Im'media*), et sur certaines structures participatives ou contextes d'interaction avec les institutions³⁹. Ces objets sont de plus étroitement liés entre eux. Si des travaux existent sur certains, et abordent parfois de

³⁷ Le type le plus fréquent d'intervention conflictuelle impliquant la mobilisation d'expertise est celui des actions en justice menées par des représentants des organisations. Ce mode d'action est en effet utilisé aussi bien contre les arrêtés de reconduite à la frontière pris contre des étrangers en situation irrégulière, que pour l'application de la loi de réquisition des logements vacants à destination des mal-logés (Chauvière, Duriez, 1995).

³⁸ Même si cet objet empirique est maintenant surinvesti, il apparaît indispensable de l'envisager dans la perspective définie ici.

³⁹ Par exemple les activités de lobbying menées par ATTAC, l'activisme judiciaire du GISTI ou l'implication de différents membres de la Fondation Copernic dans des structures consultatives. Ce qui supposera aussi, comme on l'a souligné, de mettre au jour les répercussions effectives de ces interactions sur le processus d'action publique.

façon ponctuelle la question de la contre-expertise⁴⁰, la problématique n'a jusqu'ici pas été abordée à leur propos de façon *approfondie* et *relationnelle* (en reconstituant en détail le système d'action dans lequel ces objets s'insèrent). Creuser cette perspective devrait donc permettre de saisir conjointement les multiples dimensions d'un phénomène complexe.

Bibliographie

- *Andrieu (Claire), Le Béguec (Gilles), Tartakowsky (Danielle), *Associations et champ politique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001.
- *Agrikoliansky (Eric), *La LDH : sociologie d'un engagement civique*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- *Arato (Andrew), Cohen (Jean), *Civil society and political theory*, Cambridge, MIT Press, 1992.
- *Barbot (Janine), *Les malades en mouvement*, Paris, Balland, 2002.
- *Barthe (Yannick), Callon (Michel), Lascoumes (Pierre), *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil, 2001.
- *Barthélémy (Martine), *Associations, un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences po, 1999.
- *Beck (Ulrich), *La société du risque*, Paris, Aubier, 2001 (trad. Fr.).
- *Berlivet (Luc), Sawicki (Frédéric), « La foi dans l'engagement : les militants CFTC de Bretagne dans l'après-guerre », *Politix*, 27, 1994.
- *Bessy (Christian), Châteauraynaud (Francis), *Experts et faussaires*, Paris, Métaillié, 1995.
- *Boltanski (Luc), Chiappello (Eve), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- *Bourdieu (Pierre), *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984.
- **Cahiers politiques*, « Expertise et engagement politique », 2001 (dossier).
- *Callon Michel, « Eléments pour une sociologie de la traduction », *L'année sociologique*, 36, 1986.
- *Cardon (Dominique), Granjon (Fabien), « L'émergence d'espaces publics radicalisés », communication au Congrès de l'Association française de science politique, Lille, septembre 2002.
- *Castel (Robert), « Savoirs d'expertise et production de normes », in Jacques Commaille, François Chazel (dir.), *Normes juridiques et régulation sociale*, Paris, LGDJ, 1991.
- *Cefaï (Daniel), Trom (Danny) (dir.), *Les formes de l'action collective, Raisons pratiques*, 2002.
- *Chauvière (Michel), Duriez (Bruno), « Droit au logement contre droit de propriété », *Annales de la recherche urbaine*, 66, 1995.

⁴⁰ Sur le GISTI, voir Marek, 2001 ; *Plein Droit*, 2002. Sur ATTAC, voir Trautmann, 2002 ; Patou, 2000 et 2001 ; Szczepanski, 2002 ; sur les sans-papiers, Siméant, 1998, et sur DAL, Péchu, 1996 et Chauvière, Duriez, 1995. C'est au demeurant à propos d'Act Up que la question de la contre-expertise a été la plus creusée, sans doute en raison de son rôle « matriciel » : voir Grelet, 1993 ; Löwy, 2000 ; Fillieule, 2001a ; Barbot, 2002 ; Pinell, 2002. De façon plus générale, à propos du contexte de mobilisation considéré ici (avec certains éléments sur la contre-expertise) voir *Mouvements*, 1999 ; Pingaud, 2000 ; Sommier, 2001 ; Mathieu, 2001 ; Mouchard, 2001. On dispose également de témoignages écrits d'acteurs qui peuvent constituer une source d'information : en ce qui concerne Act Up, Lestrade, 2000 ; Martet, 1993. Voir également sur d'autres cas Eyraud, 1995 ; Cissé, 1999.

- *Chazel (François), « Les ajustements cognitifs dans les mobilisations collectives », in Raymond Boudon, Bouvier (Alban), Chazel (François) (dir.), *Cognition et sciences sociales*, Paris, PUF, 1997.
- *Cissé (Madjiguène), *Parole de sans-papiers*, Paris, La Dispute, 1999.
- *Commaille (Jacques), « La juridicisation du politique. Entre réalité et connaissance de la réalité », in Jacques Commaille, Laurence Dumoulin, Cécile Robert (dir.), *La juridicisation du politique*, Paris, LGDJ, 2000.
- *Contamin (Jean-Gabriel), *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation. Le cas de la pétition*, thèse de science politique, Université Paris 1, 2001.
- *CRESAL, *Les raisons de l'action publique. Entre expertise et débat*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- *Crousse (Bernard), Quermonne (Jean-Louis), Rouban (Luc), *Science politique et politique de la science*, Paris, Economica, 1986.
- *Crozier (Michel), Huntington (Samuel), Watanaki (Joji), *The crisis of democracy*, New York, NYU Press, 1975.
- *Damamme (Dominique), Lavabre (Marie-Claire), « Les historiens dans l'espace public », *Sociétés contemporaines*, 39, 2000.
- *Dezalay (Yves), Garth (Bryan), *La mondialisation des guerres de palais*, Paris, Seuil, 2002.
- *Diani (Mario), *Green networks : a structural analysis of the Italian environmental movement*, Edinburgh, Edinburgh, U.P. , 1995
- *Dobry (Michel), *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.
- *Dubar (Claude), *La socialisation*, Paris, Colin, 2002 (nouvelle éd.).
- *Edmonsson (Ricca), Nullmeier (Frank), « Knowledge, rhetoric and political action in context », in *The political context of collective action*, London, Routledge, 1997.
- *Epstein (Steven), *La grande révolte des malades*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2001 (trad. Fr).
- *Eyerman (Ron), Jamison (Andrew), *Social movements : a cognitive approach*, Penn State U.P., 1991.
- *Eyraud (Jean-Baptiste), *Monsieur le Président, expulsez la misère*, Paris, Laffont, 1995.
- *Fassin (Eric), « Le savant, l'expert et le politique », *Genèses*, 32, 1998.
- *Fillieule (Olivier), *Trajectoires d'engagement : Aides et Act-Up*, Paris, Textuel, 2001a.
- *Fillieule (Olivier), « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 1-2, 2001b.
- *Fillieule (Olivier), *Stratégies de la rue*, Paris, Presses de Sciences po, 1997.
- *Foucault (Michel), « Les intellectuels et le pouvoir (dialogue avec Gilles Deleuze) », in *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, (T.2), [1972], 1994.
- *François (Bastien), Neveu (Erik), « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », in *Espaces publics mosaïques*, Rennes, PUR, 1999.
- *Gaïti (Brigitte), « La science dans la mêlée : usages croisés des discours savants et militants », in Philippe Hamman, Jean-Mathieu Méon, Benoît Verrier (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- *Garraud (Philippe), « Politique nationale : élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique*, 40, 1990.
- *Gaxie (Daniel), Offerlé (Michel), « Les militants syndicaux et associatifs au pouvoir ? capital social collectif et carrière politique », in Pierre Birnbaum (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, PUF, 1985.
- *Gibbons (Michael), Limoges (Camille), Novotny (Helga), Schwartzman (Peter), Trow (Martin), *The new production of knowledge*, London, Sage, 1994.
- *Giddens (Anthony), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994. (trad. fr).

- *Gould (Steven), "Collective action and network structure", *American sociological review*, 58, 1993.
- *Grelet (Jean-Stany), *L'usage politique de la mort*, mémoire de DEA de sociologie politique, IEP Paris, 1993.
- *Guilhot (Nicolas), « Les professionnels de la démocratie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, 2001.
- *Guiraudon (Virginie), « Weak weapons of the weak ? Transnational mobilization around migration in the European Union », in Doug Imig, Sydney Tarrow (eds), *Contentious Europeans*, Rowman and Littlefield, Boulder, 2001.
- *Guiraudon Virginie, « Jeux d'ombre et de lumière : les politiques envers les étrangers en Europe », *Revue française de science politique*, 6, 1999.
- *Haas (Peter), « Epistemic communities and international policy communities », *International organization*, 46, 1992.
- *Hamman (Philippe), Méon (Jean-Mathieu), Verrier Benoît (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- *Hassenteufel (Patrick), Smith (Andy), « Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques 'à la française' », *Revue française de science politique*, 1, 2002.
- *Hilgartner (Stephen), Bosk (Charles), « The rise and fall of social problems », *American journal of sociology*, 1(94), 1988.
- *Israël (Liora), « Usages militants du droit dans l'arène judiciaire : le *cause lawyering* », *Droit et société*, 49, 2001.
- *Jobert (Bruno), « Le mythe de la gouvernance antipolitique », communication au congrès de l'Association française de science politique, Lille, septembre 2002.
- *Jobert (Bruno), Théret (Bruno) (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- *Jobert (Bruno), Müller (Pierre), *L'Etat en action*, Paris, PUF, 1987.
- *Lahire (Bernard), *L'homme pluriel*, Paris, Nathan, 1998.
- *Lamont (Michèle), Thévenot (Laurent), "Introduction", in *Rethinking comparative cultural sociology : repertoires of evaluation in France and the United States*, Cambridge, Cambridge U.P., 2000.
- *Lascoumes (Pierre), « De la cité d'urgence à l'association AIDES. Luttres juridiques, fronts secondaires et intellectuel spécifiques », *Les Temps Modernes*, 587, 1996.
- *Lascoumes (Pierre), *L'éco-pouvoir*, Paris, La Découverte, 1994.
- *Latour (Bruno), *La science en action*, Paris, La Découverte, 1989.
- *Le Galès (Patrick), Thatcher (Mark) (dir.), *Les réseaux de politique publique*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- *Leca (Jean), « Débat autour des *Partis Politiques* de Michel Offerlé », *Politix*, 2, 1988.
- *Lemieux (Cyril), Barthe (Yannick), « Les risques collectifs sous le regard des sciences du politique », *Politix*, 1998, 44.
- *Lestrade (Didier), *Act up. Une histoire*, Paris, Denoël, 2000.
- *Löwy (Ilana), « Entre contre-expertise et consommation avertie. Les mouvements anti-sida et les essais thérapeutiques », *Mouvements*, 7, 2000.
- *Majone (Giandomenico), *Evidence, argument and persuasion in the policy process*, New Haven, Yale U.P., 1989.
- *Mc Adam (Doug), *Freedom Summer*, New York, Oxford U.P., 1990.
- *Mc Adam (Doug), Tarrow (Sydney), Tilly (Charles), « Pour une cartographie de la politique contestataire », trad. fr. in *Politix*, 41, 1998.
- *Mc Carthy (John), Zald (Mayer), *Social movements in an organizational society*, New Brunswick, Transaction Publ., 1987.

- *Marek (Anna), *Le GISTI ou l'expertise militante*, mémoire de DEA de sociologie politique, IEP Paris, 2001.
- *Martet (Christophe), *Les combattants du sida*, Paris, Flammarion, 1993.
- *Mathiot (Pierre), Sawicki (Frédéric), « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993). Recrutement et reconversion » (1^{ère} partie), *Revue française de science politique*, 1, 1999.
- *Maurer (Sophie), Pierru (Emmanuel), « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 : retour sur un 'miracle social' », *Revue française de science politique*, 3, 2001.
- *Memmi (Dominique), *Les gardiens du corps*, Paris, EHESS, 1996.
- *Michel (Hélène), Willemez (Laurent), « Investissements savants et investissements militants du droit du travail », in Philippe Hamman, Jean-Mathieu Méon, Benoît Verrier (dir.) *Discours savants, discours militants, mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- *Mathieu (Lilian), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, 1, 2002.
- *Mathieu (Lilian), « Le mouvement contre la mondialisation libérale », *Regards sur l'actualité*, 2001.
- *Mac Adam (Doug), *Freedom summer*, New York, Oxford U.P., 1990.
- *Mouchard (Daniel), *Les « exclus » dans l'espace public. Mobilisations et logiques de représentation dans la France contemporaine*, thèse de science politique, IEP Paris, 2001.
- *Mouchard (Daniel), « 'Politique délibérative' et logiques de mobilisation. Le cas d'Agir ensemble contre le chômage », *Politix*, 57, 2002a.
- *Mouchard (Daniel), « Les mobilisations des 'sans' dans la France contemporaine. L'émergence d'un 'radicalisme autolimité' ? », *Revue française de science politique*, 4, 2002b.
- *Mouchard (Daniel), « La mobilisation des savoirs contre l'ordre libéral », et « ATTAC », in Xavier Crettiez, Isabelle Sommier (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2002c.
- *Mouchard (Daniel), « Le creuset de la mobilisation anti-AMI », in Eric Agrikoliansky, Olivier Fillieule, Nonna Mayer (dir.), *L'altermondialisme en France*, Paris, Flammarion, 2005a.
- *Mouchard (Daniel) (avec Baptiste Giraud, Guillaume Garcia, Karel Yon), « La question sociale au Forum social », in Eric Agrikoliansky, Isabelle Sommier (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2005b.
- **Mouvements*, « Crise de la politique et nouveaux militants » (dossier), 3, 1999.
- **Mouvements*, « Expertise et politique » (dossier), 7, 2000.
- *Muller (Pierre), « L'analyse cognitive des politiques publiques : pour une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, 2, 2000.
- *Muller (Pierre), Surel (Yves), *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Monchrestien, 1998.
- *Nelkin (Dorothy), Pollak (Michael), *The Atom Besieged. Extraparliamentary dissent in France and Germany*, Cambridge, MIT Press, 1981.
- *Neveu (Erik), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2000 (nouvelle ed).
- *Offerlé (Michel), *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Monchrestien, 1998 (nouvelle ed.).
- *Ollitrault (Sylvie), « Science et militantisme. La transformation d'un échange circulaire », *Politix*, 10-12, 1996.
- *Padioleau (Jean-Gustave), *L'Etat au concret*, Paris, PUF, 1982.
- *Papadopoulos (Yannis), *Complexité sociale et politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 1995.
- *Patou (Charles), « Usages militants de la formation et de l'information. Les exemples d'AC ! et d'ATTAC », *Cahiers politiques*, 4, 2000.

- *Patou (Charles), « La gestion de l'incertitude dans la définition de la mondialisation par ATTAC », in Marie-Cécile Naves, Charles Patou (dir.), *La mondialisation comme concept opératoire*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- *Péchu (Cécile), « Générations militantes à Droit au logement », *Revue française de science politique*, 1-2, 2001.
- *Pinell (Patrice), *Une épidémie politique. La lutte contre le SIDA en France*, Paris, PUF, 2002.
- *Pingaud (Denis), *A gauche de la gauche*, Paris, Seuil, 2000.
- **Plein Droit*, « Immigration : trente ans de combat par le droit », 53-54, 2002.
- *Pollak (Michael), « La planification des sciences sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3, 1976.
- *Pollak (Michael), « La régulation technologique : le difficile mariage entre le droit et la technologie », *Revue française de science politique*, 2, 1982.
- *Pudal (Bernard), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de sciences po, 1989.
- **Rendez-vous au 35 bis*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2000.
- *Restier-Melleray (Christiane), « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *Revue française de science politique*, 4, 1990.
- *Reynaud (Emmanuelle), « Le militantisme moral », in Henri Mendras (dir.), *La sagesse et le désordre. France 1980*, Paris, Gallimard, 1980.
- *Rouban (Luc), *L'Etat et la science*, Paris, Editions du CNRS, 1988.
- *Sabatier (Paul), « The advocacy coalition framework : revisions and relevance for Europe », *Journal of European public policy*, 1, 1998.
- *Sabatier (Paul), Jenkins-Smith (Hank) (eds.), *Policy change and learning*, Boulder, Westview Press, 1993.
- *Sarat (Austin), Scheingold (Stuart), *Cause Lawyering*, New York, Oxford U.P., 1998.
- *Szczepanski (Maxime), « Du militantisme à la militance. Une étude microsociologique des modalités de participation des militants 'antimondialisation' », *Regards sociologiques*, 24, 2002.
- *Skocpol (Theda), Rueschmeyer (Dietrich), Evans (Peter), *Bringing the State back in*, Cambridge, Cambridge U.P., 1985.
- *Siméant (Johanna), « Friches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants », in Philippe Hamman, Jean-Mathieu Méon, Benoît Verrier (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- *Siméant (Johanna), « Entrer, rester en humanitaire », *Revue française de science politique*, 1-2, 2001.
- *Siméant (Johanna), *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences po, 1998.
- *Setbon (Michel), *Pouvoirs contre Sida*, Paris, Seuil, 1993.
- *Shinn (Terry), « Nouvelle production du savoir et 'triple hélice' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 141-142, 2002.
- *Snow (David), Benford (Robert), « Ideology, frame resonance and participant mobilization », in *From structure to action : comparing social movement research across cultures*, Greenwich, JAI, 1988.
- **Sociétés et représentations*, « Surveiller et punir. La prison, vingt ans après », CREDHESS, 1996 (dossier).
- *Sommier (Isabelle), *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2001.
- *Soysal (Yasemin), *Limits of citizenship*, Chicago, Chicago U.P., 1994.
- *Spanou (Calliope), *Fonctionnaires et militants*, Paris, L'Harmattan, 1987.

- *Stone (Diane), *Capturing the political imagination. Think-tanks and the policy process*, London, Cass., 1996.
- *Tanguy (Lucie), « Le sociologue et l'expert : une analyse de cas », *Sociologie du travail*, 3, 1995.
- *Tilly (Charles), *From mobilization to revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1978.
- *Trautmann (Flore), *Internet au service de la démocratie ? Le cas d'ATTAC*, *Cahiers du CEVIPOF*, 30, 2001.
- *Trépos (Jean-Yves), *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, 1996.
- *Trom (Danny), « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante », *Revue française de science politique*, 1, 1999.
- *Warin (Philippe), *Les usagers dans l'évaluation des politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, 1993.